

Accueil Ecoute Femmes Bureau Départemental d'accueil pour les femmes victimes de violences et ACCUEIL DE JOUR

Bilan d'activité 2024
Mars 2025

SOMMAIRE

1. Présentation du pôle et de l'action	3
2. Rapport quantitatif de l'action.....	4
2.1 <u>Entretiens individuels</u>	4
2.2 <u>Groupe de paroles</u>	12
2.3 <u>Sensibilisations et formations</u>	13
3. Evènements marquants	14
3.1 <u>Les permanences</u>	14
3.2 <u>Actions et rencontres départementales/ territoriales</u>	16
3.3 <u>Autres actions</u>	17
3.4 <u>Actions collectives menées avec le CHRS Clara Zetkin</u>	18
3.5 <u>Réseau FNSF</u>	19
3.6 <u>Participation à des colloques, formations</u>	20
4. Paroles d'usagers, témoignages, exemples	21
5. Ressources humaines	22
6. Environnement, réseau, partenariat	23
7. Perspectives	24

1. PRESENTATION DU POLE ET DE L'ACTION

Le pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale d'ADALEA intervient en direction :

- ➔ Des femmes victimes de violences conjugales et familiales ainsi que de leurs enfants :
 - ✓ **ACCUEIL ECOUTE FEMMES** : un service d'écoute téléphonique, un accompagnement psychosocial des femmes en individuel ou en collectif au sein d'un groupe de paroles, une prise en compte des enfants qui vivent dans un climat de violence, des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnels.
- ➔ Des ménages en recherche d'hébergement ou de logement :
 - ✓ Le **SIAO** : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation du département des Côtes d'Armor ;
 - ✓ Des publics en grande précarité au sein de différentes actions :
 - ✓ Les **POINTS SANTÉ** : animés par des infirmières et des psychologues, ils proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé. Le service gère aussi une **PHARMACIE HUMANITAIRE** en partenariat avec une pharmacienne bénévole et des médecins bénévoles.
 - ✓ Les **APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUES** : des appartements pour des personnes en situation de précarité souffrant de pathologies chroniques avec une équipe de professionnelles (infirmière – psychologue – médecin – travailleur social) qui coordonne le parcours de soins et d'insertion des personnes hébergées.
 - ✓ **L'EQUIPE MOBILE SANTE PRECARITE** : une équipe pluri-professionnelle qui accompagne au plus près de leur lieu de vie les personnes les plus éloignées du soin ou sans droits de santé ouverts dans une démarche d'aller vers.
 - ✓ Le **ROND-POINT** : dispositif sur le champ de l'urgence sociale qui comprend trois dimensions :
 - ✓ Le **115** : dispositif départemental de veille sociale, de mise à l'abri et d'orientation des personnes sans domicile ;
 - ✓ L'**ASEP** : Action Sociale sur l'Espace Public, équipe mobile intervenant sur l'agglomération Briochine ;
 - ✓ La **BOUTIQUE SOLIDARITÉ** pour faire le point, aider les personnes à retisser des liens sociaux. Accueil humanitaire pour se laver, déposer un sac, laver son linge, se reposer, obtenir une adresse...
 - ✓ **L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DES ALLOCATAIRES DU RSA** : accueil et accompagnement des allocataires du RSA marginalisés vers une autonomie financière, et vers une orientation sur les dispositifs de droits communs.

Ses missions :

Accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner les femmes confrontées à des violences conjugales en accordant une priorité aux femmes en difficulté, enceintes ou ayant des enfants à charge, avec comme souci essentiel l'intérêt des enfants.

Animer un groupe de paroles.

Animer des actions de sensibilisation et de formation des professionnels.

Animer des actions de prévention auprès des enfants et des jeunes.

Proposer des temps d'éclairage spécifiques et spécialisés sur la problématique des violences conjugales en direction des partenaires départementaux.

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

2.1 Entretiens individuels

2.1.1 Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action

En 2024, 417 **femmes** différentes ont sollicité le service (420 en 2023, 407 en 2022).

A noter que le service a répondu aux sollicitations de 2 hommes (5 en 2023, 1 en 2022). Souvent, ces hommes sont reçus pour un premier RDV puis réorientés vers d'autres professionnel.les de l'écoute et de l'accompagnement psychologique.

Parmi ces 417 femmes, **148 ont bénéficié d'un accompagnement sur la durée, soit 35%** (39% en 2023, 41% en 2022,) Nous considérons qu'une femme a été accompagnée par le service dans la mesure où elle a été reçue plus de deux fois, que ce soit par téléphone ou physiquement.

1127 entretiens ont été réalisés en 2024 (1036 en 2023, 1085 en 2022) :

- **644 entretiens physiques** (519 en 2023, 621 en 2022),
- **483 entretiens téléphoniques** (515 en 2023, 456 en 2022),
- **5 accompagnements physiques** (2 en 2023, 8 en 2022).

Notons que **8 % des rendez-vous n'ont pas été honorés** (pas de prévenance en amont). Des motifs peuvent être analysés : délais de rendez-vous, besoin de cheminer des personnes... Ces rendez-vous non-honorés sont en baisse de 2 points en 2024 (10% en 2023). On peut supposer que cette tendance à la diminution est à mettre en corrélation avec la mise en place depuis 2 ans de permanences d'écoute téléphonique assurées conjointement par les équipes de professionnelles du CHRS et d'Accueil Ecoute Femmes. Ces permanences d'écoute permettent d'assurer, de manière non planifiée, un premier entretien d'écoute et d'apporter un premier niveau de réponses aux femmes qui contactent le service.

A ces entretiens, viennent s'ajouter 214 **contacts avec des partenaires** sollicités en vue d'une collaboration pour l'accompagnement des situations (209 en 2023, 302 en 2022), majoritairement réalisés de manière téléphonique. Les contacts partenaires représentent une part importante dans le suivi des situations.

24 attestations, notes d'information et rapports ont été rédigés (19 en 2023, 16 en 2022), qui permettent :

- * de rendre compte, d'alerter sur une situation d'enfant en danger et/ou de soutenir une demande,
- * de porter à la connaissance des partenaires des informations pouvant clarifier une situation autour d'éléments précis, concrets et factuels,
- * de rendre compte et de soutenir la parole de la personne,
- * de mettre en mots les violences subies, de les nommer, de relater les faits dans le temps,
- * d'éviter à la personne de devoir réexpliquer l'histoire des violences vécues...

Ces écrits professionnels sont transmis aux partenaires (avocats, CRIP, experts assermentés auprès du Tribunal...). La transmission de ces informations se fait avec l'accord des personnes.

Accueil Ecoute Femmes réalise des permanences sur Lamballe, Loudéac et Rostrenen, et au Centre Hospitalier Yves Le Foll, en binôme avec le CIDFF. **La répartition par lieu d'accueil se décompose comme suit en 2024 :**

	Permanence ST BRIEUC	Permanence CH Yves le Foll)	Permanence LOUDEAC	Permanence ROSTRENEN	Permanence LAMBALLE	TOTAL
Nombre de femmes reçues en 2024	341*	17	34	9	16	417
<i>Nombre d'entretiens (physiques et téléphoniques)</i>	<i>896</i>	<i>37</i>	<i>117</i>	<i>36</i>	<i>41</i>	<i>1127</i>
Nombre de femmes reçues en 2023	346	16	26	11	21	420
<i>Nombre d'entretiens (physiques et téléphoniques)</i>	<i>862</i>	<i>23</i>	<i>81</i>	<i>42</i>	<i>28</i>	<i>1036</i>
Nombre de femmes reçues en 2022	325	17 <i>Dont un homme</i>	23	11	31	407

- à Saint-Brieuc, 2 hommes ont été reçus.

En 2024, la permanence de Rostrenen reste la moins fréquentée avec cependant un nombre d'entretiens effectués qui reste important et avec une moyenne de 4 entretiens par femme. Fin 2024, les professionnel.les de la MdD de Rostrenen ont reçu une formation sur la problématique des violences conjugales. Il y a un souhait de communiquer sur cette permanence, des contacts ont été pris fin 2024 afin de s'inscrire dans un réseau de partenaires du territoire.

En revanche, l'augmentation des demandes sur Loudéac se confirme cette année pour la 2^{ème} année consécutive et se traduit par une augmentation du nombre de femmes reçues et du nombre d'entretiens réalisés. L'augmentation peut trouver son explication par la formation réalisée par le DISAVV auprès des professionnel.les de santé exerçant sur le territoire de Loudéac Bretagne Centre.

A Lamballe, le besoin en accompagnement a été plus important du fait de la complexité des situations puisque 13 entretiens de plus qu'en 2023 ont été réalisés.

Depuis septembre 2021, le service Accueil Ecoute Femmes et le CIDFF propose conjointement des permanences au sein du Centre Hospitalier Yves le Foll. Elles s'adressent à la fois aux patientes et aux professionnels hospitaliers des services victimes de violences conjugales. Le travail de communication mené de concert entre les professionnelles d'Accueil Ecoute Femmes, du CIDFF et les équipes soignantes pour faire connaître le dispositif et faciliter la prise de RDV porte ses fruits et la permanence semble de mieux en mieux identifiée. Ainsi en 2024, sur 21 permanences proposées, 37 entretiens se sont effectivement réalisés sur 59 rendez-vous posés. 17 femmes différentes ont été reçues.

Sur les 417 femmes, 76% ont pris contact avec le service pour la première fois (76% en 2023). Cette donnée se décompose comme suit selon les lieux de permanence, avec une part de nouveaux RDV importante sur l'ensemble des sites :

	Permanence ST BRIEUC	Permanence LOUDEAC	Permanence ROSTRENEN	Permanence LAMBALLE
Part des femmes qui ont pris contact avec le service pour la 1^{ère} fois en 2024	77%	79%	56%	81%
Part des femmes qui ont pris contact avec le service pour la 1 ^{ère} fois en 2023	76%	73%	73%	67%

Part des femmes qui ont pris contact avec le service pour la 1 ^{ère} fois en 2022	79%	63%	36%	77%
--	-----	-----	-----	-----

2.1.2 Compositions familiales

	Femmes seules	Femmes seules avec un ou des enfants	Couples sans enfant	Couples avec un ou des enfants	NC*	TOTAL
TOTAL 2024	22%	30%	15%	33%	40	417
TOTAL 2023	23%	27%	15%	35%	35	420
TOTAL 2022	19%	29%	15%	37%	/	407

* Non Communiqué

Les pourcentages ci-dessus sont basés sur le nombre total des situations familiales connues ; les données non communiquées sont soustraites.

Sur 417 femmes reçues, **84% vivaient / étaient exposées à un contexte de violences au moment des entretiens (74% en 2023)**. L'équipe d'Accueil Ecoute Femmes observe une tendance à accueillir des femmes dont la séparation a déjà été actée mais avec une violence qui perdure, notamment psychologique, et autour des enfants. La parentalité devient alors un axe de travail particulièrement interrogé. Par ailleurs :

- **63 %** des femmes accueillies, seules ou en couple, **avaient des enfants** (62% en 2023 ,66% en 2022)
- **28%** étaient en situation de monoparentalité (27% en 2023,29% en 2022)
- **7 femmes étaient enceintes** (12 en 2023,13 en 2022), période particulièrement délicate dans le cycle des violences,
- **712 enfants** dont 449 mineurs et 390 à charge vivaient dans le climat de violences conjugales. Les enfants, même non à charge, peuvent néanmoins évoluer dans un climat de violences important.
 - **Les enfants de 22 femmes** ont été **orientés vers un suivi psychologique** (16 en 2023,15 en 2022),
 - **Les enfants de 48 femmes bénéficiaient** déjà d'un **suiti psychologique** (44 en en 2023,43 en 2022).

Les enfants sont considérés comme victimes des violences exercées au sein du couple et les conséquences de l'exposition à ces violences sont dramatiques pour leur construction. Citons d'ailleurs : « *Etre, vivre dans un monde de la violence, dans une famille où la violence est permanente, où l'exposition à la violence est chronique entraîne des symptômes chez les enfants.* » (Liliane Daligand, Professeure de médecine Légale, Université Lyon 1, psychiatre psychanalyste, C.H. Lyon sud, experte auprès de la Cour d'appel de Lyon). Les conséquences des violences sur les enfants sont visibles au travers de symptômes et signes de souffrances repérables à tous les âges : troubles du sommeil ou de l'alimentation, trouble psycho-émotionnel, impact négatif sur l'estime de soi, retrait émotionnel, puis à l'adolescence actes agressifs, comportements à risque, syndromes de stress post-traumatique... Et à l'âge adulte, risque accru d'être soi-même victime de violence conjugale ou de reproduire la violence en tant qu'auteurs.

Le Décret n° 2021-1516 du 23 novembre 2021 tendant à renforcer l'effectivité des droits des personnes victimes d'infractions commises au sein du couple ou de la famille affirme la place de victime d'un mineur lors de violences au sein du couple, afin que ce dernier soit également considéré comme victime et non comme témoin de ces faits, et puisse se constituer partie civile, le cas échéant en étant représenté par un administrateur ad hoc.

2.1.3 Ages des femmes

	< 18 ans	18 à 25 ans	26 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 79 ans	> = 80 ans	NC	TOTAL
TOTAL 2024		8%	43%	23%	15%	11%	0%	93	417
TOTAL 2023	0%	10%	43%	26%	12%	9%	0%	111	420
TOTAL 2022	0%	10%	45%	23%	13%	9%	0%	/	407

La majorité des femmes ayant fait appel à Accueil Ecoute Femmes a entre 26 et 39 ans, ce qui représente **43%** des femmes reçues (43% en 2023, 45% en 2022, 40% en 2021).

2.1.4 Lieux de vie et origines géographiques

SECTEURS	% en 2024	% en 2023	% 2022
ST BRIEUC / SBAA / COURONNE	62%	55%	55%
LAMBALLE	9%	11%	16%
LOUDEAC	10%	10%	9%
GUINGAMP / PAIMPOL	7%	6%	6%
ROSTRENEN	4%	4%	3%
DINAN	1%	3%	2%
LANNION / TREGOR	2%	3%	3%
Bretagne	4%	3%	3%
Autres départements hors Bretagne	1%	4%	3%
Etranger	0%	0%	0%
TOTAL	100%	100%	100%

NB : cette statistique a été établie à partir des données communiquées dont nous disposons, soit pour 2024 : 373 femmes.

95% des femmes accueillies en 2024 vivent dans les Côtes d'Armor, et plus particulièrement de St Brieuc Armor Agglomération (62%), de Lamballe Terre et Mer (9%) et de Loudéac Communauté (10%).

A noter que 45 femmes reçues en 2024 étaient d'origine hors UE, soit un peu plus de 10%

2.1.5 Ressources à l'entrée

	Salaire Retraite	Allocation chômage/ formation	RSA	AAH	Autres*	Sans ressource	Non communiqué	TOTAL
TOTAL 2024	136 52%	26 10%	30 11%	12 5%	28 11%	29 11%	158 /	417
TOTAL 2023	48%	11%	12%	5%	12%	12%	/	420
TOTAL 2022	53%	11%	13%	6%	9%	8%	/	407

* dont pension d'invalidité, ADA.

Parmi les 261 femmes pour lesquelles nous connaissons leur situation financière et professionnelle en 2024 :

- 52 % des femmes perçoivent **un salaire, une retraite ou exercent une profession libérale soit +4 points par rapport à l'année précédente** (48% en 2023, 53% en 2022),
- 11% des femmes ne disposent **pas de ressources**, (12% en 2023, 8% en 2022),
- 26% des femmes bénéficient des **minimas sociaux**, (28% en 2023, 30% en 2022) : AAH, RSA, allocations chômage/formation.

Cette répartition des ressources des femmes évolue peu d'années en années et témoigne du fait que les violences touchent tous les milieux sociaux. Néanmoins, les femmes sans ressources ou touchant des minima sociaux sont d'autant plus vulnérables et leur fragilité financière peut mettre à mal un projet de départ.

Catégories socioprofessionnelles des personnes (pour les 217 femmes reçues en 2024 pour lesquelles nous disposons de cette information) :

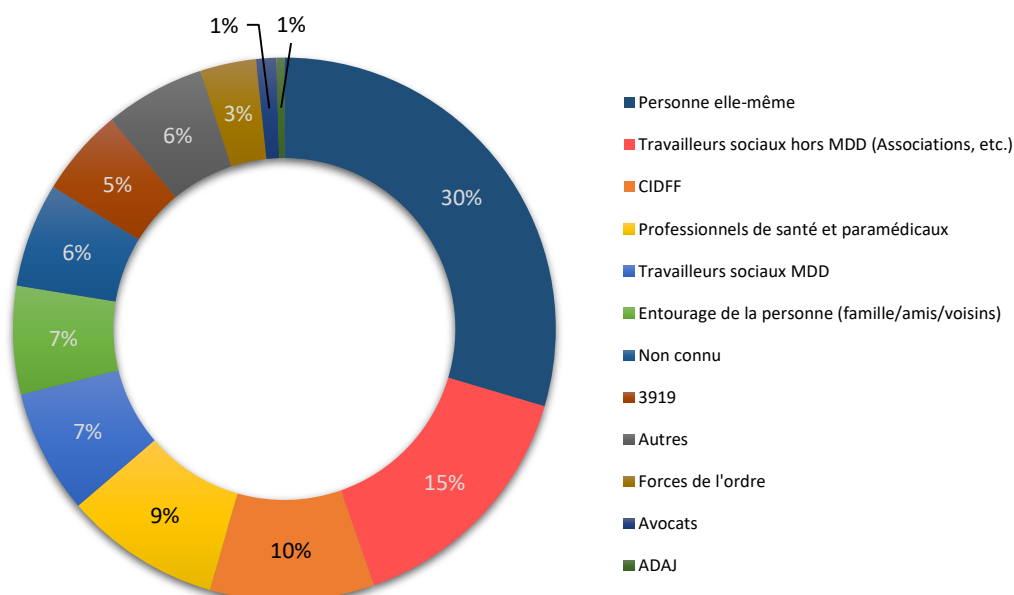
	2024	2023	2022
Cadres	3%	4%	2%
Chefs d'entreprises / Commerçantes / Artisanes / Agricultrices	3%	3%	3%
Au chômage	8%	8%	8%
Employées	40%	46%	46%
Etudiantes / Scolaires / Stagiaires	4%	4%	2%
Femmes au foyer	5%	6%	12%
Ouvrières	9%	11%	9%
Profession intermédiaire	8%	9%	8%
Profession libérale	2%	2%	3%
Retraitées	6%	7%	6%

Note :

Les catégories socioprofessionnelles ne reflètent pas toujours le niveau de ressources des personnes. Par exemple : dans la catégorie 2 (chefs d'entreprises...) il existe une grande disparité dans les ressources.

Pour les femmes pour lesquelles nous connaissons cette information, la catégorie socio-professionnelle évolue très peu d'année en année, sauf en 2024, avec une diminution notable de 6 points des femmes employées. Encore une fois, cette répartition montre à quel point les violences touchent toutes les catégories socio-professionnelles sans distinction, mais avec une vulnérabilité plus importante des femmes sans ressources ou au foyer.

2.1.6 Origine de la demande



En 2024, 31 % femmes ont pris elles-mêmes contact avec Accueil Ecoute Femmes (25% en 2023, 23% en 2022).

6 % des femmes reçues disent avoir été orientées par le 3919 à l'issue d'une première écoute assurée par le numéro national (4% en 2023, 3% en 2022).

De par son adhésion à la FNSF et la reconnaissance depuis 1997 comme Bureau Départemental d'Accueil des Femmes Victimes de Violences Conjugales, Adalea est le relai du 3919. Afin de pouvoir accueillir avec bienveillance les appels des femmes victimes de violences conjugales, les équipes du CHRS Clara Zetkin (professionnelles éducatives et de veille) ainsi que le service Accueil Ecoute Femme ont mis en place en journée des permanences d'écoute téléphonique. Ces temps d'écoute sont également assurés le soir et le week end par l'équipe de veilleurs, formée à la problématique des violences conjugales.

2.1.7 Violences exprimées

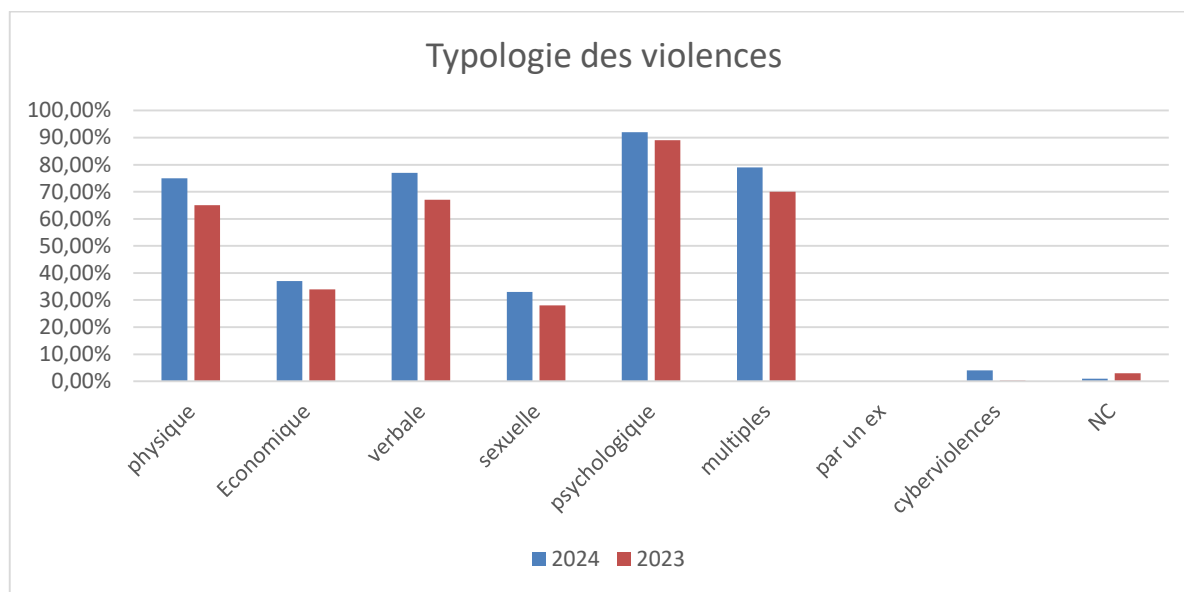
La violence n'est pas facile à déceler, tant la femme a tendance à cacher la vérité - parfois à ses propres yeux - ou encore à minimiser la gravité de la situation. Le combat qu'elle mène pour maintenir l'unité familiale, la crainte des conséquences qui pourraient résulter de ses démarches, notamment quant au sort réservé aux enfants, peut amener une réticence à dévoiler la violence à des intervenants institutionnels.

Lorsque la femme contacte Accueil Ecoute Femmes, elle est enfermée dans les émotions, le vécu, la peur. C'est l'insupportable qui l'amène à déposer en dehors de la famille le secret, même si elle n'est pas forcément prête à un départ. Les violences des hommes sur les femmes ont toujours d'autant plus de difficultés à être connues et à être combattues que leur fondement même repose sur la clôture, l'enfermement, le refus de s'ouvrir aux autres.

La violence protège le lieu du secret en remettant la femme victime et complice de celui-ci. Accueil Ecoute Femmes est un lieu :

- Où la femme vient déposer son secret qu'elle ne peut dire à l'extérieur, elle a honte, elle se trouve sous la domination de son conjoint et la plupart du temps est très isolée.
- De dépôt de la parole, lieu où les choses se disent, se parlent, espace que la femme s'offre à elle-même pour élaborer une autre vie à construire.

Les violences conjugales :



Sur 1377 violences conjugales exprimées, l'année 2024 confirme la prédominance des violences :

- Psychologiques (92%)
- Verbales (77%)
- Physiques (75%)

Les violences multiples (cette donnée évoque le cumul d'au moins deux types de violences différentes) restent importantes en 2024, puisque 79 % des femmes ont indiqué subir un cumul d'au moins 2 types de violences différentes.

Nous constatons également une augmentation de toutes les formes de violences. Est-ce parce que les femmes se sentent en sécurité pour exprimer les violences ou bien les comportements masculinistes sont en augmentation et oppriment encore et toujours les femmes.

Les violences sexuelles restent importantes avec 33% des violences exprimées. Ce sont des violences qui sont souvent sous-estimées, les victimes ayant beaucoup de difficultés à pouvoir les exprimer. Depuis l'émergence des travaux de la CIVISE, le questionnement de la violence sexuelle subie se fait de manière plus systématique dans l'accueil et l'accompagnement.

*« Les violences au sein du couple sont la manifestation d'un rapport de domination que l'auteur instaure sur sa victime et qui se traduit par des agressions physiques, sexuelles, psychologiques, verbales et économiques. **Ces agressions sont récurrentes, souvent cumulatives. Elles s'intensifient et s'accroissent avec le temps, pouvant aller jusqu'à l'homicide** ».¹*

« La recherche donne à penser que la violence physique dans les relations intimes s'accompagne souvent de violence psychologique et, dans un tiers à plus de la moitié des cas de violence sexuelle. »

Les violences psychologiques ou verbales restent très difficiles à prouver, bien que très dévastatrices pour la victime. Elles peuvent conduire notamment à l'alcoolisme, au suicide... Aussi, non prises en comptes par les magistrats par manque de preuves, les femmes ne se sentent pas reconnues comme victimes et ont, de ce fait beaucoup de mal à se reconstruire.

¹ MIPROF – Observatoire des violences faites aux femmes, N° 14-Novembre 2019, Les violences au sein du couple en France, principales données 2018, p 3

Les violences autres que conjugales :

166 situations sont aussi concernées par des violences, hors violences conjugales. Elles concernant **94** personnes et se répartissent pour partie ainsi (154 situations en 2023, 175 situations en 2022) :

- ✓ **89 situations de viols** (90 en 2023),
- ✓ **26 situations d'inceste repérées** (16 en 2023),
- ✓ **49 autres agressions** (ex : sur l'espace public, au travail...) (36 en 2023).

Depuis 2022, ces données ne cessent d'augmenter. Ces mêmes personnes peuvent également être victimes de violences conjugales. En 2024, nous constatons une augmentation des situations d'inceste repérées ainsi que les agressions « autres ».

2.1.8 Demandes exprimées

- **Les demandes d'écoute et de soutien** sont les plus fréquemment formulées par les femmes (**53%**).
- **Les demandes d'informations** concernent **36%** des demandes.
- **Les demandes d'hébergement** représentent **8%** de demandes. A noter que la majorité des femmes qui demande un hébergement la cumule à une demande d'écoute. Le lieu d'accueil et d'écoute offre, à travers des entretiens sur site, la possibilité d'orienter vers le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO).

2.1.9 Informations médicales et judiciaires

Il paraît intéressant de mettre en lumière les données recensées par le service sur les aspects médicaux et judiciaires.

Sur le plan médical, **64** certificats médicaux ont été établis en 2024 (55 en 2023, 53 en 2022) avec, pour **17** d'entre eux, des Interruptions Totale de Travail (ITT) (22 en 2023, 32 en 2022) :

- **6** pour une durée de moins de 8 jours,
- **12** pour une durée supérieure ou égale à 8 jours.

En ce qui concerne les actions menées **sur le plan judiciaire**, de nombreuses plaintes ont été déposées. (188 en 2024)

2.1.10 Travail en lien

Comme évoqué ci-dessus, le travail en partenariat est important pour les situations. En 2024, 640 orientations ou liens avec les partenaires (651 en 2023) ont été réalisées par le service, parmi lesquels on peut citer :

- Les forces de l'Ordre – 94 contacts
- le CIDFF – 110 contacts,
- les MDD – 45 contacts
- des avocats – 82 contacts
- le SIAO, volet urgence, pour l'aide au départ – 52 contacts
- le SIAO, volet insertion – 44 contacts
- le milieu médical – 49 contacts
- l'accompagnement psychologique ou psychiatrique – 31 contacts
- autres : partenaires de l'enfance et de la parentalité....

Ces différentes orientations témoignent des besoins que les femmes éprouvent dans leur situation : dépôt de plainte ou intervention en urgence des forces de l'ordre, accompagnement juridique, aide aux démarches, aide à l'hébergement d'urgence ou d'insertion.

2.2 Groupe de paroles



2.2.1 Nature de l'intervention

L'action du groupe de paroles s'inscrit dans le cadre du travail fait autour de la violence conjugale et du soutien à la fonction parentale. Il est ouvert aux femmes confrontées à la violence.

2.2.2 Objectifs poursuivis

Le groupe de paroles a pour objectifs de :

- **Partager les expériences de chacune, mettre en commun leur expertise liée à leur vécu de violences conjugales** : le travail de groupe est un travail en miroir,
- **Favoriser la compréhension des conséquences pour chacune de leur vécu de violences, des logiques de fonctionnement d'une relation d'emprise et repérer différents modes de sortie de la victimisation (psychologique, juridique, social) , étape nécessaire à la reconstruction,**
- **Revaloriser l'estime de soi, restaurer l'identité et l'intégrité psychique** fragilisées par un vécu de violences,
- **Favoriser l'émergence des compétences et des capacités de chacune des femmes à partir d'expériences partagées**
- **Vivre un temps de soutien solidaire favorisant la sortie de l'isolement relationnel,**
- **Aider à séparer le conjugal et le parental,**

2.2.3 Fonctionnement

L'entrée dans le groupe de paroles se fait après un entretien individuel avec la femme, qui permet :

- De présenter les modalités de fonctionnement du groupe de paroles (règles, intervenantes...),
- De préciser son besoin et ses attentes par rapport au groupe,
- D'évaluer si elle peut vivre une situation de groupe,
- De confirmer son souhait de participer et de mesurer les obstacles à l'intégration dans un groupe.

Chaque groupe est composé de 3 à 6 femmes.

2.2.4 Répartition et rythme

La répartition du temps d'intervention des professionnelles est constituée par trois temps complémentaires :

- L'accueil et le suivi des femmes : entretien individuel pour préparer l'entrée dans le groupe, des temps d'entretiens individuels de suivi pour compléter l'action du groupe de paroles pour les femmes qui en éprouvent le besoin.
- Les regroupements : un regroupement d'1h45 tous les mois, à partir d'un calendrier fixé à l'avance.

2.2.5 Préparation

Dans cette préparation, le souci premier est de garantir l'expression de chacune des personnes dans le groupe avec pour objectif de donner « du poids » à la parole et de privilégier l'écoute. Les rencontres s'articulent en fonction des attentes du groupe et en lien avec les séances précédentes. Le groupe étant ouvert, l'entrée de chaque nouvelle participante est préparée.

2.2.6 Lieu

Les regroupements ont lieu dans le centre de documentation de la Maison des Femmes 22, à la maison départementale des associations à Saint Brieuc.

2.2.7 Professionnelles

Deux professionnelles d'Accueil Ecoute Femmes co-animent et accompagnent le groupe. La co-animation permet d'exploiter les complémentarités des professionnelles, de dynamiser, soutenir et contenir le groupe.

2.2.8 Eléments quantitatifs de l'année

11 séances ont eu lieu au cours de l'année 2024. **13 femmes différentes** ont participé aux groupes.

2.3 Sensibilisations, formations et Actions de prévention

Le service a également une mission de formation/ sensibilisation des professionnel.les des secteurs sanitaire, social et médico-social sur les violences conjugales et intrafamiliales. En 2024, **environ 275 professionnel.les** salarié.e.s et en formation ont bénéficié d'une formation ou d'une sensibilisation.

Formations/sensibilisations :

15/01 : formation MDD Rostrenen

30/01 : Formation MDD Loudéac

15/02 : Formation Askoria

8/04 : Formation en interne sur le jeu Equité Toi

18/04 : Formation équité toi

11/06 : intervention, organisée par la CPAM 22, auprès des professions libérales (kiné – médecins – sages femmes) du département 22.

L'objectif était de sensibiliser les professions libérales à la problématique des Violences Conjugales. L'intervention était conjointe avec le DISAIV, 1 médecin urgentiste de Dinan, 1 médecin en rééducation et réadaptation fonctionnelle du CH de Guingamp + psychologue du CH de Guingamp.

Il y a eu un peu plus de 50 professionnels à participer à cette sensibilisation.

16/09 : formation CLSPD

19/09 : formation CLSPD

30/09 : Formation MDD Rostrenen Jour 2

10/12 : auprès des assistantes sociales de la MSA 22 ½ journée
16/12 : Formation askoria auprès des assistant.es de service social ½ journée

Actions de prévention auprès d'un public scolaire :

06/02 : sensibilisation EQUITE TOI à Pontivy Lycée Les Gros Chênes
4/06 : spectacle pas seul Yffiniac
2/12 : animation spectacle pas seul

3. EVENEMENTS MARQUANTS

3.1 Les permanences

À Lamballe, deux permanences mensuelles en demie journée sont en place depuis 2011. Elles ont lieu à la mairie dans un bureau mis à disposition en alternance pour d'autres associations partenaires (CIDFF, ADAJ...) et à proximité du service Vie sociale et Prévention.

La plage horaire des rdv est régulièrement occupée et honorée, comme pour les autres permanences : les rdv qui ne sont pas honorés correspondent à ceux qui sont posés avec des délais trop longs.

Dans le travail d'interconnaissance des acteurs locaux, nous avons participé aux rencontres à l'initiative du service Vie sociale et Prévention dans le cadre du CLSPD. Nous avons également participé à la journée des solidarités à Quessoy pour le territoire de Lamballe Communauté.

À Rostrenen, Deux permanences mensuelles ont été mises en place en octobre 2009. Le partenariat étroit avec les travailleurs sociaux de la MDD se poursuit et a donné lieu à la mise en place de 2 journées de formation en 2024.

À Loudéac, deux permanences mensuelles ont été mises en place en 2008. Des collaborations ont été engagées notamment avec la municipalité qui loue à l'association 2 logements dédiés à l'hébergement d'urgence des femmes et leurs enfants victimes de violences intrafamiliales, qui ont permis la mise à l'abri de victimes orientées via le 115. Compte tenu de la proximité géographique, l'accueil et les premières démarches d'accompagnement sont assurés par une professionnelle du CHRS Ker Gallo.

En 2024, le service a pu poursuivre le travail engagé avec le CLSPD en participant au groupe de travail sur les violences, ainsi qu'un groupe de travail porté par la MDD sur l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales.

Au Centre Hospitalier Yves Le Foll, les permanences à destination des femmes victimes de violence conjugales, ont lieu à raison de deux mardis matins par mois.

Une convention a été signée en août 2021 et les permanences ont débutées en septembre 2021. Elles sont tenues par une travailleuse sociale du service et une juriste du CIDFF.

Elles s'adressent aux patientes ainsi qu'aux professionnel.les du Centre Hospitalier. Les professionnel.les de l'ensemble des services du CH peuvent orienter sur la permanence.

Le travail de communication engagé au sein des équipes soignantes pour faire connaître le dispositif s'est poursuivi (rencontre au sein des services, notamment des médecins du service des urgences). Ce travail porte ses fruits, et la permanence semble de mieux en mieux identifiée. En 2024, 21 permanences ont été assurées, nous avons rencontré 17 personnes différentes et réalisé 37 entretiens. 59 rendez-vous ont été posés

Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec l'équipe d'un nouveau dispositif qui s'est mis en place fin 2022 au sein du CH Yves Le Foll, le DISAVV (Dispositif Sanitaire pour l'Accompagnement des Victimes de Violences) qui vient en soutien auprès des professionnel.les de santé sur le département, dans la prise en charge des victimes, l'accueil, l'orientation, la rédaction de certificats médicaux, la formation...

Le Centre hospitalier de Saint-Brieuc s'engage

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Gratuit et confidentiel

Permanence assurée par une travailleuse sociale et une juriste

Deux mardis matin / mois
au Pavillon de la Femme et de l'Enfant

Accompagnement psychosocial et Informations juridiques

- Écoute
- Soutien
- Orientation
- Divorce / Séparation
- Droit de garde des enfants
- Mise à l'abri

PRISE DE RDV par les professionnels de l'Hôpital sur disque « Public » dossier « Permanences violences CIDFF ADALEA » (indiquer uniquement les initiales afin de garantir la confidentialité)

Contact/renseignements : encadrement/assistantes sociales des secteurs urgences et PFE

Logos: Centre Hospitalier de Saint-Brieuc, ADALEA, CIDFF, Cotes d'Armor

L'Équipe du DISAVV 22

dispositifviolences@armorsante.bzh

02.96.01.84.36

Hôpital Yves LE FOLL
10 rue Marcel PROUST
22000 St Brieuc

Logo: DISAVV 22 - Dispositif sanitaire d'accompagnement des victimes de violence - Cotes d'Armor

La poursuite des permanences juridiques du CIDFF au sein du service. Nous accueillons depuis fin 2015 une permanence mensuelle du CIDFF au sein du service. En 2024, le CIDFF a effectué 8 permanences au sein de nos locaux et permis à 15 femmes de bénéficier d'informations sur l'aspect juridique des démarches à engager. Les orientations se font par le service Accueil Écoute Femmes et par le CHRS Clara Zetkin.

3.2 Actions et rencontres départementales/ territoriales

La Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

Une nouvelle Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité a pris ses fonctions courant 2024 et est venue nous rencontrer, dans nos locaux en fin d'année.

En octobre, une rencontre a regroupé les associations du territoire spécialisées dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales : nous avons pu y aborder la question de l'accompagnement des auteurs de violences via les CPCA, les projets en cours sur le territoire (van itinérant, projet envolée etc). La CAF était également présente pour nous faire un bilan de l'aide d'urgence mise en œuvre depuis novembre 2023.,

Ces rencontres partenaires sont primordiales pour connaître les modalités d'action et les fonctionnements de nos partenaires et ainsi orienter les femmes au mieux.

CDPD, Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance

Le protocole départemental de lutte contre les violences conjugales est piloté au niveau départemental au sein du Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance (CDPD), auquel nous participons. Il se décline au plan local dans les contrats locaux, à l'échelle des intercommunalités. Des groupes de travail, au sein des CISPD/CLSPD² transposent ainsi ses objectifs aux réalités locales. Nous participons à cette instance.

CISPD, Saint-Brieuc Amor Agglomération

En Septembre 2019, a été lancé un groupe de travail sur les violences intrafamiliales, auquel le service participe dans le cadre du CISPD Saint-Brieuc Amor Agglomération.

Le groupe travaille à partir des fiches d'action, validées en 2020 par le Conseil d'Agglomération :

Fiche-action 1 : Améliorer la connaissance du phénomène des violences sexuelles et sexistes

Fiche-action 2 : Sensibilisation et prévention à destination du grand public

Fiche-action 3 : Sensibilisation et prévention à destination du jeune public

Fiche-action 4 : Information et sensibilisation des élu(e)s

Fiche-action 5 : Formation des professionnel.les

Fiche-action 6 : Hébergement / logement

Fiche-action 7 : Prévention de la récidive

En 2024, nous avons travaillé à la mise en place d'une journée de sensibilisation à destination des élu-es et des professionnel.les de l'agglomération de Saint-Brieuc. Cette journée programmée en 2025 a permis de travailler avec les partenaires tels que l'ADAJ, la Maison de Protection des Familles, le CLSPD, le Cabinet du Procureur, le Commissariat de Saint-Brieuc via l'Intervenante sociale, le CIDFF.. et le CLSPD de Saint-Brieuc.

Nous avons également participé à l'organisation d'une soirée théâtre dans le cadre des actions du 25 novembre.

CLSPD Saint-Brieuc

En mars 2022 a été installé le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de St Brieuc, avec pour vocation de rassembler les partenaires autour des problématiques de tranquillité publique. Trois axes prioritaires ont été définis au sein de ce CLSPD :

- ✓ la lutte contre les violences intrafamiliales ;
- ✓ la lutte contre les trafics et la consommation de stupéfiants ;
- ✓ la prévention des actes en lien avec la surconsommation d'alcool.

En 2024, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le CLSPD afin de sensibiliser les professionnel.les péri-scolaires à la problématique des violences conjugales.

² CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CLSPD : Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

CLSPD Loudéac

Après avoir réalisé une plaquette « numéros utiles », une « fiche réflexe pour les élu.es » et proposé une sensibilisation aux élu.es de la commune en 2023, le groupe a poursuivi ses actions en 2024.

Le groupe de travail « VIF » s'est réuni par deux fois et a permis de partager et d'échanger entre partenaires sur des situations particulières.

Pour la seconde année, des actions de sensibilisation (tenue de stand devant des grandes surfaces, ciné débat, animation de séance de self défense, marche solidaire) ont été organisées autour du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

CLSPD Lamballe

Nous participons enfin au CLSPD de Lamballe au titre de nos permanences. En 2024, nous avons participé aux actions dans le cadre du 25 novembre.

3.3. Autres actions

Accompagnement sur l'urgence

L'accompagnement dès la mise à l'abri est un enjeu majeur dans le cadre des violences conjugales. Au sein du service, nous disposons d'une procédure formalisée avec le 115 qui oriente vers nous toute femme victime de violences mise à l'abri sur l'agglomération désireuse d'être accompagnée. Des rencontres peuvent ainsi être proposées aux femmes par les professionnelles du service directement sur les lieux d'hébergement, comme à Hybritel, Hybiscus ou en hôtels. En 2024, 35 **femmes** ont pu bénéficier de cet accompagnement et certains RDV se sont déroulés directement sur ces sites.

Ce travail, amorcé en fin d'année 2023 par une rencontre entre le service et le 115 des Côtes d'Armor, s'est poursuivi en 2024 par l'écriture d'une nouvelle procédure départementale. Nous avons ainsi amélioré la procédure de relai entre le 115 et L'AEF qui nous permet désormais d'être très réactives pour proposer un suivi aux femmes victimes de violence.

Dès leur arrivée sur l'hébergement d'urgence les dames sont informées par un professionnel du 115 du cadre d'intervention du service AEF.

Ensuite, si la femme le souhaite, une travailleuse sociale soit du CHRS Clara Zetkin ou du service Accueil Ecoute Femme, la contacte et procède à un premier entretien d'écoute. Suite à ce premier entretien : suivant l'évaluation de l'urgence, nous pouvons organiser très rapidement un rendez-vous le mardi matin suivant ou dans l'agenda ordinaire des 3 professionnelles du service Accueil Ecoute Femmes.

Dans l'objectif de rendre ce travail partenarial avec le 115 plus efficace : nous avons renforcé le lien par une rencontre entre nos deux services et des échanges (appels téléphoniques et mails) en fonction des situations.

Bons Transports

Depuis 2018, l'association Adalea gère via le SIAO des bons transports à destination des femmes victimes de violences conjugales sur l'ensemble du département. Ces bons transports permettent aux femmes non mobiles (pas de moyen de locomotion, absence d'un cercle familial ou amical, impossibilité de prendre les transports en commun du fait d'un état de choc...) de pouvoir se rendre sur les lieux de mise à l'abri (orientation par le 115) mais aussi de pouvoir réaliser les démarches utiles à leur situation : audience judiciaire, RDV avec un avocat, expertise médicale... Ils s'adressent aux femmes accueillies dans le service ou aux femmes déjà accueillies en hébergement. En 2024, 2 femmes (pour un total de 2 transports) accompagnées par le service ont pu bénéficier de ces bons transports.

Rencontres partenaires

Afin de faciliter le parcours des femmes accompagnées, le service organise régulièrement des rencontres avec différents partenaires. Citons pour l'année 2024 :

- ✓ En janvier et en mai 2024 le commissariat de Saint Brieuc, la rencontre du mois de janvier était à l'initiative de la Commissaire afin de travailler sur l'interconnaissance, le second temps de rencontre – toujours à l'initiative de la Commissaire – avait pour volonté de connaître le positionnement des associations sur la mise en œuvre de stage de « reprise de confiance en soi » à destination des femmes victimes de violences conjugales.

- ✓ Les assistantes sociales de la CAF, et l'équipe du CAP de Beauvallon respectivement rencontrés en janvier et en mars 2024

Au-delà de nos missions de formations/ sensibilisations des professionnel.les, nous sommes également attentives à répondre aux sollicitations d'étudiants/ de stagiaires. En 2024, nous avons reçu 4 futur.es professionnel.les en formation pour leurs présenter nos missions.

3.4. Actions collectives menées avec le centre d'hébergement Clara Zetkin

Autour du 8 mars

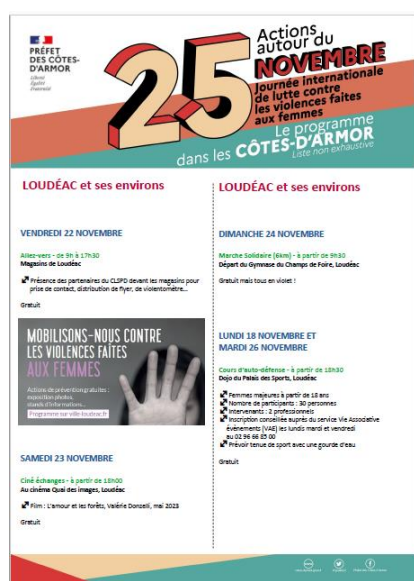
Cette année, les équipes ont participé, en lien avec la Maison des femmes à une manifestation revendicative et lumineuse ainsi qu'à un ciné-débat autour du film « Brillantes ».

Autour du 25 novembre.

En lien avec le collectif « 25 novembre » de la Maison des Femmes, les professionnelles d'Accueil Ecoute Femmes (AEF), du CHRS Clara Zetkin, du CHRS Ker Galo à Loudéac se sont mobilisés pour des actions autour du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Cette année, plusieurs temps forts ont été organisés au sein du département, auxquels les services ont participé :

- 2 stands tenus par les professionnelles et destiné à sensibiliser le public et à présenter le jeu Equité toi dans les locaux de Bonjour Minuit, en partenariat avec le centre social La Ruche
- Un cortège silencieux le lundi 25 novembre à partir de la place Du Guesclin de Saint Brieuc.
- Ciné-débat à Loudéac et à Saint-Brieuc « L'amour et les forêts », animés par les professionnelles du service AEF
- Accompagnement des stages d'auto-défense à Loudéac
- Stand Equité toi lors de la marche violette organisée à Loudéac
- Aller-Vers dans les grandes surfaces de Loudéac



3.5 Réseau FNSF

Le travail au sein de nos services s'inscrit également dans le réseau Solidarité Femmes.



Journées de travail avec les associations du Territoire OUEST de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF). Deux rencontres ont eu lieu cette année, en présence des associations de notre territoire (Services Accueils de jour, CHRS, Accueils d'urgence, ALT, Permanences d'écoute, des actions de formation et sensibilisation, soutien à la transmission de nos compétences en présence des professionnelles de terrain, des membres bénévoles des Conseils d'Administrations, et des directions. Ces rencontres sont l'occasion de faire le tour de table des actualités et d'aborder des thématiques précises comme la transidentité. Un temps d'échange au niveau du territoire Grand Ouest a été proposé suite au rapport rédigé par le Collège des Personnes Qualifiées de la FNSF. Ce rapport avait pour objectif d'accompagner la réflexion des associations sur l'accueil et l'accompagnement des personnes LBGTQIA+.

- Thématique de « l'aller vers » quelles actions/expérimentations mises en places pour toucher les personnes qui sont éloignées des dispositifs classiques
- Présentation d'un outil d'animation pour des actions de sensibilisation, outil conçu et développé par l'URSF Pays de Loire le « Bingo du Love » qui aborde les questions des relations affectives, amoureuses et sexuelles.

<https://www.bingodulove.fr/>



- Visite de la maison de femmes Gisèle Halimi à Rennes.



Portée par le CHU de Rennes et l'Asfad, la Maison des femmes Gisèle-Halimi a ouvert ses portes à Rennes le 23 novembre 2023, dans le quartier du Blosne. Lieu d'accueil, d'écoute et de soins pour toutes les femmes victimes de violences et leurs enfants, cette structure unique dans le Grand Ouest réunit professionnels de santé, du social et de la justice, en lien avec les associations et acteurs partenaires : Barreau de Rennes, CIDFF 35, SOS Victimes 35, Planning familial 35. Ensemble, ils forment un guichet unique qui accompagne les femmes victimes de violences à travers un parcours facilité, global et sans rupture.

Le 11 juin, cinq professionnelles ont également participé à un **colloque organisé par l'Union Régionale des Pays de Loire de Solidarité Femmes**. Il avait pour thème « *Santé mentale et psychique des femmes victimes de violences de couple : un enjeu de santé publique* ».

La journée s'est déroulée dans l'amphithéâtre de l'UFR de pharmacie à Nantes université. De nombreuses intervenant.es ont enrichi cette journée.

« Santé mentale et psychique des femmes victimes de violences de couple : un enjeu de santé publique »

Mardi 11 juin 2024 de 9h à 17h • UFR de Pharmacie - Nantes Université
Amphithéâtre V.FERRE • 9 Rue Bias • Nantes

PROGRAMME

> Journée animée par Madame **Géraldine LANCE PERRIN**
> Accueil du public à partir de 8h30

Ouverture de la journée
Madame Delphine CARBONNELLE - Docteur de la Faculté de Pharmacie, Nantes Université
Madame Françoise LE NOUANT - Vice Présidente Responsabilité sociale, Présidente de Nantes Université
Madame Pauline WEISS - Conseillère régionale déléguée à l'Égalité Femmes/Hommes, Conseil Régional des Pays de la Loire
Monsieur Mehdi ALI - Directeur régional aux Droits des Femmes et à l'Égalité
Madame Martine CASSOT - Présidente, Union Régionale Solidarité Femmes des Pays de la Loire

Fabienne GLOWACZ - Docteure en psychologie et psychologie clinique, Professeure à l'Université de Liège, Directrice de l'Unité de recherche ARCH et du service psychologie clinique de la délinquance. *Echange avec la salle*

Mélanie VOYER - Psychiatre et médecin légiste au CHU de Poitiers, Responsable du Centre régional de psychotraumatologie Nord - Nouvelle Aquitaine. *Echange avec la salle*

Déjeuner libre - 12h à 13h30
De 13h30 à 15h15

Associations Solidarité Femmes des Pays de la Loire : prise en charge de la souffrance psychique et interventions sociales féministes.
Lucie GUERREIRO - Psychologue, Solidarité Femmes Loire-Atlantique.

De 9h30 à 12h
Comprendre l'impact des violences sur la santé mentale et psychique des femmes victimes.

Bénéficiant d'une expérience à la fois en tant que travailleuse sociale et psychologue, Lucie Guerroiro abordera la manière dont les femmes sont accompagnées au sein de l'association et les outils qu'elle utilise avec elles. *Echange avec la salle*

Simon LUBAUT - Chef de service, Solidarité Femmes 49
Echange avec la salle

De 15h30 à 16h50
Le repérage et l'accompagnement des femmes victimes de violences par les professionnels de santé.

Marie GERARD - Coordinatrice, équipe ressource hémi régionale référente femmes victimes de violences conjugales, CHU de Nantes. *Echange avec la salle*

Valérie CASTRIC - Référente Violences faites aux femmes, AIS des Pays de la Loire. *Echange avec la salle*

En partenariat avec : Nantes Université, Région Pays de la Loire, Préfet de la Région des Pays de la Loire, Solidarité Femmes, Spidanté, Observatoire national des violences faites aux femmes, SOS Femmes, MENDIET.

Avec le soutien de : Région Pays de la Loire, Préfet de la Région des Pays de la Loire, Solidarité Femmes, Spidanté, Observatoire national des violences faites aux femmes, SOS Femmes, MENDIET.

En lien avec les associations adhérentes : Solidarité Femmes, Observatoire national des violences faites aux femmes, SOS Femmes, MENDIET.

En septembre 2024, 3 professionnelles ont participé aux **Universités d'Automne de la FNSF**, dont le thème était « **Défendre le Droit des Femmes : comment répondre collectivement aux mouvements réactionnaires et anti-droits ?** ». Lors de ces 3 jours de colloque, différentes tables rondes nous ont permis de porter des regards croisés sur 40 ans de lutte féministe et d'évolution des politiques publiques avec l'intervention de Florence Rochefort, historienne et de Lucile Peytavin, historienne et essayiste. Nous avons également participé à des ateliers thématiques : « comment valoriser nos spécificités face à l'essor des nouveaux dispositifs ? / En quoi les juridictions VIF influent sur nos propres dispositifs d'accompagnements des FVV et de leurs enfants ? ...et d'autres conférences nous permettant de continuer à travailler et à défendre le droit des femmes et de leurs enfants.

Participation commission formation

Depuis 2023, une professionnelle du service a rejoint la commission « formation » de la FNSF qui a pour but la mutualisation et réflexion commune des pratiques dans les associations du réseau. 3 journées de travail ont eu lieu sur l'année 2024 (2 en visio et une en présentiel à Paris).

3.6. Participation à des colloques/ formations

- Le 19 novembre 2024, une professionnelle a participé à la visioconférence de rencontre interprofessionnelle de la **MIPROF (Mission Interministérielle pour la PROtection des Femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains)** qui a donné lieu à la restitution des données récoltées par l'observatoire national des violences faites aux femmes et à la présentation d'outils à destination des professionnelles pour mieux protéger les femmes victimes de violence.
- Participation d'une professionnelles à 2 jours de formation dispensés par le la FNSF sur la thématique comment concevoir et animer une formation pour adulte (outils, méthodes et techniques).
- Janvier 2024, participation d'une professionnelle à une formation sur les femmes migrantes.

GOUVERNEMENT
(sous l'égide de la Mission Interministérielle)

Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES DE LA MIPROF

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

SE FORMER POUR PROTÉGER LES FEMMES ET LES ENFANTS CO-VICTIMES DES VIOLENCES

MARDI 19 NOVEMBRE 2024

PRÉSENTATION PROGRAMME INSCRIPTION INFORMATIONS

Professionnelles et professionnels au contact de femmes victimes de violences, la Miprof vous donne rendez-vous pour :

- La **présentation des données annuelles sur les violences faites aux femmes**, au sein et hors du couple, publiées par l'Observatoire national des violences faites aux femmes ;
- Le **partage de nouveaux outils, données et bonnes pratiques** pour renforcer notre culture commune de la protection des femmes et des enfants co-victimes des violences au sein du couple ;
- Cette édition 2024 s'articulera autour de **3 thématiques principales** : la présentation d'un nouveau kit de formation sur la prévention des violences sexistes et sexuelles dans le sport, le repérage et l'accompagnement des victimes par les professionnelles et professionnels de santé, la protection des personnes en situation de handicap contre les violences sexuelles.

arretonslesviolences.gouv.fr #NERIENLAISSERPASSER

4. PAROLES DE FEMMES, TEMOIGNAGES

Témoignage recueilli avec l'accord de la personne pour sa diffusion.

« Quand j'ai pris rendez-vous pour la première fois auprès d'ADALEA pour un soutien psychologique, j'étais une petite chose bien cassée. Et pourtant, je mesure 1m76 et j'occupe un poste à responsabilités.... La peur de l'extérieur je ne l'ai jamais vraiment eue mais celle de l'intérieur était la plus redoutable car la moins visible et la moins descriptible.

Au fur et à mesure des échanges, j'ai appris à mettre des mots pour décrire cette peur, la cerner et finalement la dépasser. Je me suis autorisée à poser mes limites et les reconnaître comme légitimes et acceptables pour les autres et pour moi. J'ai appris à ne plus me sentir coupable de qui j'étais et j'ai arrêté de m'excuser d'exister pour moi, d'arrêter de m'excuser de ne parfois pas faire ce que les autres attendent de moi.

Aujourd'hui, je vis pour moi dans le respect des autres et de moi-même.

Depuis plusieurs mois maintenant j'ai rencontré une personne qui me correspond, qui m'épate, avec laquelle j'aime être et que je trouve formidable un peu plus tous les jours car elle ose, elle vit et elle devient qui elle est vraiment. Cette personne c'est moi. Je l'admire beaucoup car elle s'était mise en veille mais ne m'avait jamais quittée. Elle a toujours été avec moi pour que je ne m'oublie pas complètement. C'est comme si je remontais le temps. Je suis de nouveau celle que j'étais il y a 25 ans et en mieux car j'ai acquis la prudence de l'expérience. Cela me plaît énormément. Je prends maintenant l'espace qui est le mien et plus jamais je ne me laisserai redevenir une petite chose.

Merci beaucoup à vous » Janvier 2024

5. RESSOURCES HUMAINES

Composition de l'équipe

L'équipe d'Accueil Ecoute Femmes est composée :

- De trois travailleuses sociales, soit 2,36 ETP
- D'une agente administrative,
- D'une responsable de pôle.

Au premier trimestre 2024 a été embauché un renfort sur l'équipe en CDD, afin de réduire les délais d'attente de RDV.

Réunions internes :

- Des réunions d'équipe hebdomadaires pour échanger sur l'organisation du service, sur le développement du réseau partenarial (rencontres partenaires afin de favoriser l'interconnaissance), sur les projets en cours ou à venir...
- Des réunions trimestrielles en lien avec le CHRS Clara Zetkin.
- Des réunions de pôle (2 par an).
- Des commissions avec les administrateurs de l'association (2 par an).

Supervision :

- Le service Accueil Écoute femmes bénéficie de séances mensuelles de supervisions.

Formation :

Au titre du plan de formation, les professionnelles du service ont bénéficié des formations suivantes, en plus des colloques évoqués ci-dessus :

Titre	Durée
Habilitation Electrique	10,5 heures
Gestes et postures	7 heures
SST recyclage	7 heures
Excel	7 heures
Supervision Intégration et Cycle de Vie	49 heures
TOTAL	80,5 heures

6. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT

Accueil Écoute Femmes travaille aussi dans une logique de réseau, en ce sens le partenariat est évolutif et interactif en fonction des besoins et demandes des femmes reçues. Ainsi, Accueil Ecoute Femmes ne se substitue pas au travail des autres structures.

Le partenariat est très varié :

- Secteur sanitaire :
 - Hôpitaux (DISAV, la PASS, les Urgences, les différents services et particulièrement ceux en lien avec la femme et l'enfant)
 - Cliniques spécialisées (CMP...)
 - Réseau périnatal
 - Intervenants en libéral (médecins généralistes et spécialistes, infirmières, sage femmes, psychologues ...)
 - Services spécialisés dans la prise en charge des enfants/adolescents (C.M.P.E.A, C.M.P.P, P.A.E.J, S.E.S.S.A.D, Santé scolaire ...)
 - Autres services spécialisés : C.S.A.P.A, Point Accueil Santé, centres de planification ...
- Secteur social :
 - Les services enfance et famille du département (P.M.I....)
 - La C.R.I.P 22 (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes)
 - Autres professionnels de l'action sociale (Assistentes sociales des Maisons du Département, Assistentes sociales scolaires, Centre d'Accueil à la Parentalité, services sociaux du personnel ...)
- Secteur judiciaire :
 - La Sauvegarde de l'Enfance, l'association Le Gué
 - Avocats, forces de l'ordre, intervenantes sociales en gendarmerie et en commissariat...
 - Différents services des Tribunaux (JAF, JE ...)
 - Notaires, huissiers ...
- Secteur de l'emploi et de la formation :
 - Mission Locale
 - Pôle Emploi
 - Pôle Emploi Formation d'Adalea
 - C.I.D.F.F. ...
- Secteur du Logement/Hébergement :
 - Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO urgence/insertion)
 - Solidarité Femmes
 - Les différents bailleurs sociaux...
- Secteur associatif/humanitaire/caritatif :
 - EMMAUS, Secours Catholique, Croix Rouge, Secours Populaire, Restaurants du Cœur, ...
- Organismes et services administratifs :
 - Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Caisse Primaire d'Assurance Maladie
 - Centres Communaux d'Action Sociale
 - Organismes de tutelle
 - Banque de France, différents créanciers ...
 - Organismes enfance et jeunesse (crèches, centre de loisirs ...)

7. PERSPECTIVES

Défini pour la période 2020-2025, le Projet Associatif d'Adalea est un document fédérateur, fruit d'une concertation entre administrateur.rice.s, bénévoles d'actions et salarié.e.s définissant la stratégie de l'association pour les années à venir. Il constitue une véritable boussole qui guide son action à travers :

- 5 valeurs socles : la solidarité, la tolérance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne ;
- 1 ambition : *Adalea, un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne*
- 5 visions
- 10 engagements.

Par déclinaison du projet associatif, le projet de service représente l'outil pour réinterroger le dispositif/action portée.e par l'association en posant les principes d'actions, les orientations stratégiques pour les années à venir, en cohérence avec le calendrier, l'ambition, les visions et engagements du projet associatif. Défini en 2021 avec la participation active des parties prenantes du service, il permet ainsi de rendre lisible les missions, les modes d'organisation et de fonctionnement et de définir les objectifs en matière de qualité de prestations/services rendus.

Son élaboration s'inscrit en articulation avec les évaluations interne et externe avec l'intégration des axes de progrès, identifiés lors de l'évaluation interne validée en 2020, dans le plan d'actions adossé au projet de services.

L'année 2024 sera une année particulière pour le service Accueil Ecoute Femmes. En effet, il nous est annoncé d'importantes restrictions budgétaires de la part d'un de nos financeurs principaux dès 2025. Aussi, le service doit travailler à un projet renouvelé, en concertation avec le Centre d'Hébergement Clara Zetkin, afin de construire et consolider une offre de services et de prestations à destination des femmes victimes de violences conjugales. Une concertation sera amorcée en ce sens en 2024 et viendra impacter les fiches actions du projet de service initial.



Priorité et axes de progrès identifiés en 2021 (nom de la fiche action)	Objectifs et attendus	Réalisations au 31.12.2024	Perspectives 2025
Conforter la spécificité d'AEF en affirmant ses valeurs féministes	1/ Maintenir notre place au sein du réseau FNSF 2/ Encourager et favoriser les échanges de pratiques à l'échelle départementale avec les autres lieux d'écoute 3/ Consolider le partenariat afin de faciliter l'accompagnement des femmes, redéfinir les missions des professionnelles 4/ Formaliser la remontée des besoins des femmes, s'en saisir pour faire évoluer les modalités d'accompagnement et de prise en charge 5/ Interroger les limites d'intervention des professionnelles	Participation aux territoriales, inscription dans les commissions Formation, Femmes étrangères et hébergement logement Participation à l'ensemble des instances et mise en œuvre depuis 2024 d'analyse de pratique avec la Maison de l'Argaot. Rencontres partenaires cités plus haut Réalisation d'un protocole avec le 115 pour un temps d'écoute systématique des femmes volontaires mise à l'abri Travailler sur une meilleure lisibilité des actions menées par les services pour une meilleure communication externe	A poursuivre A poursuivre A poursuivre et à formaliser. A poursuivre A poursuivre
Apporter une réponse collective au sein du service Accueil Ecoute Femmes	1/ Relancer une réponse d'accompagnement collectif à travers des groupes de parole 2/ Développer un groupe d'entraide avec et entre les femmes accueillies afin de favoriser du lien entre celles qui le souhaitent 3/ Développer le pouvoir d'agir des personnes en leur permettant de s'impliquer dans des projets engagés contre les violences faites aux femmes	Les groupes de paroles se poursuivent Dans le cadre du protocole 115, mise en relation des femmes hébergées sur le même hôtel et participation à des actions collectives. Non abouti en 2024 mais en cours d'émergence	Mise en œuvre d'une production à l'échelle 2025 pour les femmes participantes aux groupes de parole A poursuivre A poursuivre en 2025

Développer une meilleure qualité de service dès le 1er contact avec les femmes accueillies : harmonisation des pratiques, disponibilité des professionnelles, gestion de situations d'urgence	1/ Consolider le 1er niveau d'écoute par une harmonisation des pratiques d'accueil téléphonique 2/ Lorsque la situation d'une femme le nécessite, permettre un accueil d'urgence (téléphonique voire physique) assuré par une travailleuse sociale 3/ Afin d'assurer une meilleure disponibilité auprès des femmes accueillies, favoriser un équilibre dans les prises de rdvs qui ne nécessitent pas forcément les mêmes durées (1er RDV et RDV de suivi)	Création d'un guide sur l'écoute Mise en œuvre des permanences d'écoute téléphonique Démarré dans le cadre de la mission confiée par la DDFE sur l'accompagnement des femmes victimes de violences hébergées en hôtels, à Hybritel ou Hybiscus Vigilance retenue en équipe	Réalisé : pérennisation du dispositif depuis 2023 Réalisé et à continuer en 2025. Réalisé
Assoir et développer une offre de services axée sur la prévention, la formation/ sensibilisation	1/ Pérenniser et développer Histoire de dire dans le cadre d'une réponse innovante et adaptée à des besoins forts repérés chez l'enfant, également victime des violences intrafamiliales et conjugales 2/ Reprendre une place de soutien et d'expertise auprès des acteurs du territoire en proposant des modules de sensibilisation et de formation sur les violences conjugales et intra-familiales 3/ Réfléchir à des collaborations formalisées avec certains acteurs également présents sur le territoire, notamment sur le champ de la formation et de la sensibilisation et imaginer l'articulation des compétences propres à chaque acteur.	Poursuite des actions Pas Seul, Equité Toi et communication sur le Jeu Réalisé en 2021/ 2022/ 2023/2024 Non réalisé	Action de communication à finaliser Axe de concertation à engager dans le cadre d'un projet renouvelé : évaluer la pertinence de mettre en place un catalogue de formation. 7 journées de formation / an Axe de concertation à engager dans le cadre d'un projet renouvelé
Engager une réflexion sur les réponses apportées par le service et développer une expertise au quotidien	1/ Outiller les professionnelles dans leur pratique quotidienne 2/ Renforcer l'accès à la formation, pour la veille sur la thématique contre les violences faites aux femmes.	Réalisé avec la participation à des journées de colloque, de formation, l'analyse de pratique En cours.	A poursuivre A poursuivre

